

Avis sur les offres d'éducation alternatives et de soins non conventionnels visant les publics scolaires

Octobre 2019

La Miviludes, mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires, appelle les responsables de l'Education à la plus grande vigilance face à la multiplication d'offres alternatives d'éducation ou de soins qui peuvent viser les publics scolaires à travers les structures et acteurs de l'Education nationale. Le comité académique de déontologie a souhaité relayer cette mise en garde en publiant des extraits significatifs d'une lettre adressée par la Miviludes aux services académiques. *« Face à l'afflux des offres alternatives, la Miviludes est de plus en plus sollicitée aussi bien par les institutions que par des particuliers et reçoit des signalements de dérives personnelles de la part des formateurs, éducateurs, coachs ou thérapeutes. Beaucoup de méthodes n'offrent pour toute garantie de sérieux que le label qu'elles s'attribuent, et elles cultivent un grand flou conceptuel visant à donner soit une illusion de scientificité et d'efficacité soit une impression de spiritualité alors même qu'elles n'ont ni fondement scientifique ni fondement culturel et n'ont jamais été évaluées. N'étant ni définies ni reconnues institutionnellement, elles peuvent induire un amateurisme de la part de certains praticiens et donc provoquer des dommages : mal adaptées ou mal encadrées, ces pratiques peuvent être d'une efficacité redoutable en termes d'emprise psychologique.*

Dans le domaine plus spécifique de l'éducation, la Miviludes observe ces dernières années une prolifération d'offres pédagogiques alternatives, portée par des associations venant d'horizons très différents, qui visent plus particulièrement des enfants qui rencontrent des difficultés scolaires ou d'insertion sociale, ou encore en situation de handicap. Le succès de ces propositions s'appuie sur une propagande offensive qui jette le discrédit sur l'Education nationale et milite pour la « liberté d'enseignement », le « droit à la différence, « l'école à la maison », etc. Elles s'adressent à des parents en quête de solutions, démunis face aux difficultés de leur enfant et de ce fait eux-mêmes fragilisés.

Certaines offres se revendiquent de méthodes reconnues, d'autres fondent leur communication sur l'amalgame avec ces mêmes pédagogies, d'autres encore ont un caractère davantage fantaisiste et fondent leur prétention pédagogique et scientifique sur des labels et des techniques créées ad hoc.

Outre le manque d'évaluation pédagogique et scientifique de certaines méthodes et pratiques, le risque de dérive est lié à l'amateurisme des prestataires, l'absence de formation psychologique ou pédagogique des enseignants ainsi qu'au manque de recul critique, à la fois pédagogique et déontologique, quant aux méthodes proposées.

Les problèmes rencontrés couvrent un panel très large, de ceux que font naître l'amateurisme à la dérive sectaire véritable en passant par le charlatanisme et l'escroquerie des prestataires. Dans tous les cas on relève un même défaut d'information des parents concernant le contenu doctrinal de certaines propositions pédagogiques.

La dérive sectaire s'annonce lorsque le groupe, en jouant sur les espoirs et les craintes que conçoivent bien légitimement les parents pour leur enfant, amène ceux-ci à s'enfermer dans une idéologie et à rompre avec toute autre pratique ou pensée. Ce faisant, ils isolent leur enfant du monde extérieur, au détriment du développement social, affectif et intellectuel indispensable à celui-ci. La fragilité de l'enfant, son état de santé, ses difficultés relationnelles, sa situation scolaire sont des portes d'entrée qui rendent les influences potentiellement dangereuses encore plus importantes. »

Le comité de déontologie rappelle qu'il n'entre pas dans la fonction des personnels éducatifs de conseiller ou d'orienter les familles et les élèves vers quelque méthode alternative que ce soit, ni en matière de pédagogie, et encore moins en matière de santé.

Le site de la Miviludes : <https://www.derives-sectes.gouv.fr/>

Le site du ministère de la santé sur les pratiques de soins non conventionnelles : <http://social-sante.gouv.fr/soins-et-maladiesqualite-des-soins-et-pratiques/article/pratiques-de-soins-non-conventionnelles>

La page EDUSCOL dédiée à la question des dérives sectaires : <https://eduscol.education.fr/cid61075/prevention-et-lutte-contre-les-risques-de-derives-sectaires.html>